

5 BONNES RAISONS DE SE METTRE AU DISPOSITIF AIDANTS CONNECT



1. Sécurisé
2. Rapide
3. Données protégées
4. Confiance
5. Accord officiel

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Téléphone : 03.27.80.51.46
E-mail : mfs@pecquencourt.fr

Maison du Citoyen,
23 rue de Castres,
59146 Pecquencourt

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 10h à 12h / 14h à 18h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 18h
Jeudi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et de 14h à 18h

DISPOSITIF AIDANTS CONNECT



CONFIANCE
SÉCURITÉ
RAPIDITÉ

Qu'est-ce que le dispositif "aidants connect" ?

Un nouveau dispositif

"Aidants Connect" permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Ce dispositif assure un accompagnement humain dans un cadre légal et sécurisé.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Vous prenez rendez-vous auprès de votre Maison du Citoyen.
- 2 Avec votre aidant, vous définissez l'ensemble des plateformes sur lesquelles vous souhaitez être accompagné.
- 3 Vous signez le mandat de connexion, en ligne, qui récapitule vos choix. Une copie vous sera remise.
- 4 Votre aidant peut réaliser vos démarches en ligne rapidement, en toute sécurité et en toute légalité.



Je signe un mandat, qu'est-ce que c'est ?

Le mandat est le contrat établi entre l'aidant et l'aidé. Il résume l'ensemble des droits d'accès de l'aidant, accordés par l'aidé.

En signant ce mandat vous :

- Autorisez l'aidant à réaliser des démarches pour votre compte, sur les sites et pendant un temps définis au préalable.
- Autorisez l'aidant à utiliser vos données personnelles pour réaliser les démarches concernées.

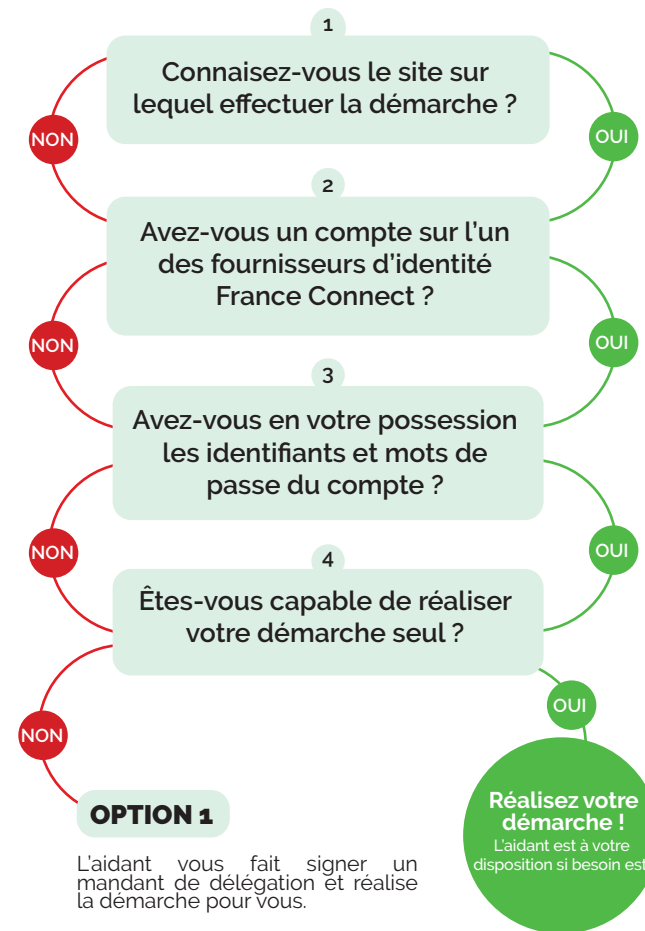
Ce mandat établit que vos données personnelles seront utilisées uniquement pour les démarches concernées. Vous pourrez avoir accès à l'ensemble des utilisations de ce mandat.

Vous pouvez résilier à n'importe quel moment ce mandat en utilisant le formulaire mis à disposition lors de la signature.

Vos informations personnelles seront enregistrées de manière sécurisée.



Vous avez une démarche à réaliser ?



OPTION 1

L'aidant vous fait signer un mandat de délégation et réalise la démarche pour vous.

OPTION 2

Le Centre Social vous aide !
Grâce aux ateliers informatique du Centre Social, apprenez à maîtriser les outils numériques et réalisez vos démarches en toute autonomie.